Décision 02-MC-05 du 17 avril 2002

relative à une demande de mesures conservatoires présentée par la Chambre de l'industrie hôtelière et touristique du Rhône

Posted on: 23 août 2002 | Secteur(s) :

TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Mesure conservatoire	oui
Origine de la saisine	Chambre de l'industrie hôtelière et touristique du Rhône
Dispositif(s)	Rejet des mesures conservatoires
Entreprise(s) concernée(s)	SNCF, ACCOR

Lire

le texte intégral de la décision

40.77 Ko